

TOURNAI

L'HORECA sort difficilement de la crise sanitaire

Le secteur veut se relever mais le pire viendra

Depuis le 8 juin dernier, comme partout en Belgique, les établissements tournaisiens du secteur HORECA ont pu rouvrir leurs portes, non sans de nombreuses mesures pas toujours simples à comprendre et à faire respecter. Dans la cité des cinq clochers, on s'en remet tout doucement.

Il y a bientôt un mois que les tenanciers d'hôtels, restaurants et cafés ont pu rouvrir leur établissement, avec certaines contraintes toutefois. On retiendra par exemple l'obligation de respecter la distance d'1 mètre 50 entre chaque table et l'interdiction de disposer des menus sur celles-ci. Si au mois de juin, des groupes de dix personnes faisant partie d'une même bulle pouvaient se rendre ensemble au restaurant, depuis ce lundi 1er juillet cette bulle a été revue à la hausse. Dorénavant, des tables de 15 personnes maximum peuvent être disposées.

Ce jeudi 2 juillet, une réunion entre membres du secteur HORECA a été organisée par Robert Delvigne, le président de l'Association des Commerçants de Tournai, en présence de Linda Di Nizio, secrétaire de la Fédération HORECA Hainaut. « Le but était de prendre un peu la température auprès des différents tenanciers tournaisiens et de répondre aux éventuelles in-

terrogations qui peuvent persister », explique le président. Des mesures pour soutenir le secteur ont été prises par la ville de Tournai elle-même : « Les aides reçues sont surtout



« Pour l'instant, tout va plus ou moins bien, mais le pire n'arrivera qu'à partir de la fin d'année »

fiscales. Par exemple, la taxe concernant l'utilisation des terrasses a été annulée et la taille de celles-ci a été revue à la hausse afin d'accueillir tout de même pas mal de gens », continue Robert Delvigne. Malgré cela, on déplore parfois des pertes importantes en termes de nombre de couverts disponibles : « Chez moi, je dispose de 20 couverts mais je me retrouve à ne pouvoir accueillir que sept ou huit personnes. Pour compenser cette perte, je sais que certains restaurateurs

ont décidé de proposer deux services mais je trouve que c'est compliqué », raconte Katy Marlier, tenancière du restaurant « Un thé sous le figuier ».

LE PIRE RESTE À VENIR

Si le centre-ville de Tournai n'a connu que peu de fermetures de restaurants ou de cafés des suites de la Covid-19 (on retiendra tout de même la faillite du restaurant « O made by Oliver », fin avril), le pire reste à venir à partir de la fin d'année. « Dans les mesures établies pour soutenir l'HORECA, on a beaucoup parlé de l'octroi d'une indemnité de 5.000 €, mais il y a aussi énormément de reports de taxes, qu'il faudra inévitablement un jour payer. Si pour l'instant tout va bien, il faudra voir si les restaurateurs, cafetiers et hôteliers survivront au lot de dépenses qui viendront seulement », indique inquiet le président. Ainsi, les assurances seront à payer pour le 30 septembre au lieu du 30 mars, de même pour les crédits hypothécaires. Le paiement des cotisations sociales pour les deux premiers trimestres de 2020 est lui reporté à l'année prochaine.

Katy Marlier et d'autres souhaitent essayer d'instaurer de nouvelles mesures : « Lorsqu'il y avait des travaux en face de mon établissement, il n'y avait plus aucune voiture qui passait et les clients étaient contents



Fin avril, le restaurant « O made by Oliver » fermait ses portes des suites du coronavirus. © B.L.

de retrouver un certain silence. Je suis au Quai du Marché au Poisson et souvent les véhicules passent à toute vitesse. Il serait bien d'instaurer un système de rue piétonne aux heures de pointe des restaurants par exemple. Cela permettrait, en plus de retrouver du calme, d'agrandir notre terrasse ! ». Certains pointent du doigt l'application temporaire des 6 % de TVA sur les boissons non-alcoolisées (softs). « En Belgique, notre symbole c'est la pils, pas les softs. Si on veut donner un véritable bol d'oxygène à notre secteur, c'est sur la bière qu'il fallait baisser la TVA, et pas ailleurs », pouvait-on entendre autour de la table. L'avenir nous dira si les diverses aides déjà octroyées par l'État et la Ville auront été suffisantes. **REMY HARTIEL**

Du soutien

« Être sur le terrain est primordial »

Lors de la réunion, Linda Di Nizio, de la Fédération Horeca Hainaut, a évoqué l'importance de se rendre sur le terrain : « Le secteur de l'HORECA est difficile à fédérer. C'est compliqué pour chaque gérant de café, restaurant, hôtel d'abandonner son commerce pour se rendre à des réunions. Preuve en est aujourd'hui. Nous avons, avec Robert Delvigne, le président de l'association des commerçants de Tournai, convoqué une centaine de personnes, et au final seuls dix ont pu se libérer. Ce n'est absolument pas un reproche, mais à cause de cela, il est compliqué pour les tenanciers d'émettre des

opinions ou poser des questions. C'est pourquoi, depuis cette année, nous avons lancé des « HORECA Café ». Ce sont des moments d'échange avec les commerçants afin qu'ils puissent témoigner de leur situation pour qu'ensuite, je puisse remonter plus haut leurs commentaires. Ces rassemblements ont débuté avant la crise sanitaire du coronavirus mais ils sont encore plus essentiels à l'heure actuelle où beaucoup sont en difficulté. Nous nous sommes déjà rendus à Ath, Péruwelz et Braine-le-Comte. Nous irons bientôt à Chimay. **R.H.**

RUMES

Primes et bons d'achat pour relancer le commerce

Le Collège rumois a présenté ce jeudi soir lors du conseil communal les aides aux commerçants et aux citoyens.

Ces mesures prendront deux formes. La commune a débloqué près de 40.000 € pour ces deux aides. Le Collège propose une première prime à destination des commerçants et indépendants de l'entité. « Nous avons prévu une indemnisation forfaitaire pour les commerçants et les indépendants qui ont pour activité principale ou complémentaire la vente directe de produits, l'offre de services ou la réalisation de travaux. Ils doivent exercer leur activité sur le territoire de Rumes. Seuls les commerçants et indépendants contraints et forcés de cesser totalement leurs activités au moins sept jours consécutifs depuis le 14 mars suite à une force majeure liée au Covid-19. L'indemnisation est de 100 € pour les commerçants qui exercent leur activité à titre principal et de 50 € pour les activités complémentaires », explique Jé-

rome Ghislain, échevin du commerce. À noter que les indépendants et commerçants qui veulent bénéficier de cette prime doivent introduire leur demande avant le 31 août. Le Collège analysera le bien-fondé de la demande.

DES CHÈQUES DE 10 €

La deuxième aide consiste en un chèque de 10 € octroyé à chaque ménage rumois, à dépenser dans les commerces de l'entité. Le Collège a émis des règles et conditions autour de ces bons. « Ce chèque sera valable chez le commerçant qui sera indiqué sur celui-ci. Les citoyens n'auront pas le choix du commerce et recevront un bon où le commerce est déjà indiqué. Mais comme le bon n'est pas nominatif pour les citoyens, libre à eux de l'échanger avec d'autres ménages. Nous avons décidé cela dans un souci d'équité, pour que chaque commerçant reçoive la même somme sinon certains auraient peut-être eu 200 bons et d'autres



Le PS a proposé des aides indirectes pour les entreprises locales. ©

dix. Le montant correspondant au nombre de chèques cadeaux de 10 € attribués pour chaque commerçant adhérent lui sera versé de manière anticipée sur son compte bancaire dans le mois de l'acceptation de son adhésion à la mesure ». Les commerçants qui désirent adhérer à la mesure des chèques doivent rendre le formulaire avant le 5 août prochain. Le bon d'achat sera valable du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021.

D'AUTRES AIDES INDIRECTES ?

Le groupe d'opposition PS a voté favorablement ce point. « Nous sommes heureux de constater

que nos remarques ont été entendues lors de la précédente séance et que l'aide se décline ainsi sous deux formes : une prime et des chèques-cadeaux, lesquels constituent un soutien tant aux commerçants qu'aux citoyens », indique la cheffe de file Céline Berton. Le PS propose d'aller plus loin. « Nous demandons que la prochaine édition du Wow, de Batirumes, ou de tout autre événement assurant la promotion des entreprises locales puisse bénéficier d'aides indirectes pour les locaux, le matériel et d'une promotion sur la page Facebook de la commune. **•**

BRÈVES

Travaux Le revêtement de cinq rues sera prochainement refait

Lors du conseil communal du 28 mai dernier, les conseillers rumois ont adopté le PIC, Plan d'Investissement Communal pour 2019-2021, qui comprend notamment les travaux d'entretien du revêtement hydrocarboné de voiries communales. Ce jeudi, les conseillers ont approuvé le projet et le mode de passation du marché de travaux tels que proposés par l'auteur de projet. Cinq rues ont été sélectionnées. « On commencera par la rue Cavée, la rue des Chasses, la rue de Clairmaie, la rue du Crinquet et la Place de Taintignies. Ce sont des rues en mauvais état, qui méritent un entretien. Les autres rues sélectionnées au départ seront également refaites par la suite », indique le bourgmestre Michel Casterman.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 60 %. « Le tout a été estimé à 205.000 € TVAC par l'auteur de projet, avec une subvention de l'ordre de 60 % et une part communale de 40 %. En fonc-

tion du résultat de l'adjudication, le crédit budgétaire actuel, qui est de l'ordre de 188.000 € devrait être inscrit lors de la modification budgétaire n°2. **•**

Plan de cohésion sociale

Une commission d'accompagnement pour le bon déroulement du PCS

Le conseil communal a désigné des représentants pour la mise en place d'une commission d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale. « Cette commission aura pour but d'assurer le suivi des actions et de partager les infos entre les partenaires. Parmi les projets repris dans le PCS, on retrouve des subventions octroyées au CPAS pour l'achat de denrées alimentaires, des formations théoriques et pratiques pour passer le permis de conduire, des ateliers avec l'ASBL Anama, pour notamment confectionner des gels désinfectants et des crèmes apaisantes pour les mains. Ces derniers ont eu beaucoup de succès et sont déjà complets. De nouvelles places devraient se libérer », a noté l'échevine Martine Delzenne. **•**